

OPTION "MANDAT PRÉFÉRENCE", IDEM MANDAT EXCLUSIF, DE PLUS :
IDEM MANDAT EXCLUSIF, DE PLUS : SI LA CESSIION EST RÉALISÉE AVEC UN CESSIONNAIRE PRÉSENTÉ À L'AGENCE PAR LE PROPRIÉTAIRE, ELLE PERCEVRA LA MOITIÉ DES HONORAIRES PRÉVUS CI-DESSUS POUR L'OPTION "PRÉFÉRENCE".